

COMMUNE DE BAREGES

Barèges le 28 avril 2020

Chères Barégeoises, chers Barégeois,

A la suite de l'allocution du Président de la République, le 13 avril dernier, la sortie progressive du confinement a été annoncée à partir du 11 mai prochain. Depuis, plusieurs propositions et hypothèses ont pu être évoquées et relayées par les médias. Pour autant, à ce jour, aucune mesure ni consigne officielle ne m'a été donnée quant au port des masques, à la réouverture de l'école ou de l'ensemble des commerces. A ce jour, la vie du village reste la même, et les horaires des commerces autorisés à ouvrir inchangés.

Les informations qui parviennent en mairie vous sont communiquées via le site internet de la Commune : https://www.mairie-bareges.fr/. Celles concernant l'organisation du village et du territoire sont également affichées à côté du distributeur de pain. L'agence touristique des Vallées de Gavarnie réalise un important travail de recherche et d'informations à l'attention des socioprofessionnels (sur les aides financières mises en place, les actions proposées sur le territoire) que nous vous relayons et qui est consultable sur le site www.valleedegavarnie.com.

Si localement, les choses s'organisent : continuité dans la gestion de la commune, maintien du service public, présence sur le terrain et télétravail des agents communaux, démarrage des travaux prévus conditionnés à la reprise des diverses entreprises, nous sommes, pour l'instant, dans l'attente des mesures officielles pour préparer la sortie du confinement et les adapter au village.

Les services de la Mairie, les élus et moi-même restons mobilisés à vos côtés. N'hésitez pas à nous faire part de toute difficulté, besoin particulier, ou toute autre demande via le site internet et le mail de la mairie, l'accueil téléphonique (05 62 92 68 01), la boite à lettres ou mon numéro personnel (06 87 48 00 74).

Je veux également vous rappeler de continuer à respecter, comme vous le faites déjà, le confinement, tout comme les gestes barrières, ainsi que d'être en possession, lors de vos déplacements, de l'attestation dérogatoire.

Le déconfinement, quelle que soit la méthode choisie par le Gouvernement, devra s'anticiper et nous le préparerons ensemble, en totale concertation avec vous tous. D'ores et déjà, la commune a commandé à l'entreprise La Carde à Esquièze, des masques, disponibles début mai, qui vous seront offerts. Les modalités de distribution vous seront communiquées dès réception.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Pascal ARRIBET
Maire de Barèges